

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES CHENAUX  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

**555<sup>e</sup> séance**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**, tenue le 20 décembre 2018, à 19 h, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : Mme Diane Aubut, mairesse,  
M. Yves Vinette, conseiller,  
Mme Germaine Leboeuf, conseillère,  
Mme Elizabeth Faucher, conseillère,  
Mme Nancy Benoît, conseillère,  
M. Francis Perron, conseiller (arrivé à 19 h 11)  
M. Gérald Bilodeau, conseiller,

Les membres du conseil présents forment le quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Monsieur Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste à la séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**MOMENT DE RÉFLEXION**

**2018.12.332**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Considérant la mention à l'ordre du jour des sujets suivants :

**A. Ouverture de la séance**

1. Moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour

**B. Présentation des prévisions budgétaires 2019 et du programme des dépenses en immobilisation pour les années 2019-2020-2021**

**C. Présentation des prévisions budgétaires 2019 et du programme des dépenses en immobilisation pour les années 2019-2020-2021 – Adoption**

**Période de questions**

**D. Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Germaine Leboeuf et résolu l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée.

**PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 ET DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2019-2020-2021**

La mairesse présente les prévisions budgétaires pour l'année 2019 et le programme triennal d'immobilisation pour les années 2019, 2020 et 2021.

Le conseiller Francis Perron se joint à l'assemblée à 19 h 11 pendant la présentation.

2018.12.333

**PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 ET DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2019-2020-2021 – ADOPTION**

Il est proposé par Gérald Bilodeau et résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2019 telles que présentées par madame la mairesse avec des recettes de 3 651 665 \$ et d'une affectation du surplus accumulé de 113 734 \$ pour un total de 3 765 399 \$ et des dépenses totalisant 3 765 399 \$, dont des immobilisations de 166 600 \$.

Que les dépenses en immobilisation pour les années 2019, 2020 et 2021 sont adoptées pour un montant de 4 562 841 \$ :

<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
927 841 \$	2 550 000 \$	1 085 000 \$

Adoptée.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Valeur moyenne des résidences à Sainte-Anne-de-la-Pérade;
- Copie de la présentation Power Point.

2018.12.334

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité des conseillers, que la présente séance est levée à 19 h 37.

Adoptée.

À moins d'avis contraire, la mairesse s'est abstenue de faire usage de son droit de vote.

/DIANE AUBUT/  
Mairesse

/JACQUES TAILLEFER/  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Diane Aubut, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

/DIANE AUBUT/  
Mairesse